

Un NÂYOU

C'était un endroit où l'on « nayait » (noyait) le chanvre pour le faire « rouir » (pourrir).
D'autres noms se rapportent à ces lieux également nommés « mares aux chanvres » :
Nâyû, routoir, rouissoir, naigeou, naijeu, nassa ou encore zue
... Et chacun, bien sûr, tient à son appellation...

Le Nâyou et le Morvan



Les vestiges d'un nâyou aux environs de Corcelles (71)...



... où l'on aperçoit encore la source.

Le Morvan possédait un grand nombre de Nâyou, des lieux humides, des creux généralement alimentés par une source dans lesquels on plongeait le chanvre pour le rouir.

La source, plutôt que l'eau dormante, permettait de rouir le chanvre en conservant une certaine clarté et pureté à l'eau de macération, évitant ainsi les odeurs par trop nauséabondes (mais polluant toutefois copieusement les eaux en aval...).

Beaucoup de fermes possédaient un nâyou, plus ou moins proche selon l'emplacement de la source.

La récolte du chanvre

Il était cueilli en juillet-août (chanvre mâle) et en septembre-octobre (chanvre femelle), le premier pourrissant (rouissant) plus rapidement (6 à 8 jours contre 10 à 12 pour le second).

Les graines (chenevis) étaient récupérées pour les animaux ou pour la prochaine semence.



Le rouissage

C'est la macération que subissent des plantes dites « textiles » telles le lin ou le chanvre.

Cette macération aide à séparer l'écorce filamenteuse de la fibre.

Son but est donc de décoller la fibre (le faisceau de fibrilles) de l'aubier (le bois de la tige) en dissolvant le ciment qui les lient (la pectose).

Elle devait être arrêtée avant que la plante ne devienne brunâtre et perde toute résistance.

Le moment idéal étant particulièrement difficile à cerner (à l'époque), les plantes étaient généralement sorties avant complet rouissage.

Cette phase étant terminée, les plantes étaient étendues dans les prairies pendant quelques jours afin de sécher avant être ramassées et suspendues dans les greniers.

L'hiver, le chanvre était broyé pour séparer la filasse (externe) de la chenevotte (interne). Pour faciliter cette manoeuvre, le chanvre était chauffé devant la cheminée (dans des fours par la suite...).

Les fibres étaient ensuite peignées puis nettoyées au lisseur et mise en balle prêtes à être commercialisées.

